

Informations communales – Juillet 2015

Station essence à Granges

Suite à une intervention d'un citoyen lors de l'assemblée communale du 11 mai 2015, le Conseil communal a expliqué qu'il n'avait pas pris l'option d'améliorer le système de carte de crédit à la station essence, pour des raisons financières. En effet, le changement de l'automate revenait à plus de Fr. 50'000.00. Au vu de la situation financière de la commune, le Conseil communal n'a pas jugé opportun de procéder à une telle dépense.

Comme vous l'avez peut-être déjà constaté, le lecteur des cartes de crédit a été supprimé au 1^{er} juin 2015. A partir de cette date, vous pouvez faire le plein de votre véhicule avec des billets de banque ou avec les cartes client du garage Savoy. Les personnes intéressées par l'acquisition d'une telle carte peuvent contacter le Garage Savoy au 021/ 947 43 85.

Constructions de minime importance – Installation de piscine

Nous avons constaté que plusieurs piscines ont été installées sans demande d'autorisation. Aussi, nous vous rappelons que conformément à l'article 85, lettre j, du règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATeC), la pose des piscines est soumise à la procédure simplifiée.

Seules les piscines (démontables ou gonflables) sans circuit de traitement d'eau non couvertes et non chauffées sont dispensées d'enquête.

Lutte contre les plantes indésirables

Les surfaces, pour lesquelles vous êtes responsables en tant que propriétaire ou locataire, peuvent être contaminées par des organismes nuisibles (chardons des champs, Séneçon jacobée, ambroisie...). Ces mauvaises herbes doivent être éliminées. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de l'institut agricole de Grangeneuve : http://www.fr.ch/iag/fr/pub/conseils_prestations/service_phytosanitaire.htm.

Paysage éducatif en Veveyse – Action transition

Depuis 2013, le district de la Veveyse bénéficie d'un soutien financier pour un projet nommé « Paysage Educatif de la Veveyse » (PEV). Son but est de mettre en lien les acteurs de la jeunesse en Veveyse et de favoriser la mise en place d'actions pour et par les jeunes.

Dans cette optique, le PEV a mis en place un système d'Observatoire Jeunesse invitant des acteurs jeunesse de différents horizons (les communes, le cycle d'orientation, l'orientation professionnelle, les associations, les clubs services, les paroisses, la police, le domaine de la santé, les parents et les habitants de la Veveyse). Lors du premier Observatoire, un nouveau champ d'action à investir a été identifié. Il a été soulevé que plusieurs jeunes ont des difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle. C'est pourquoi le PEV a décidé de proposer une action visant à soutenir les jeunes dans leurs démarches d'insertion en collaboration au travail effectué par le service d'orientation professionnelle. L'action comprend une permanence et des suivis personnalisés.

La permanence a débuté en mai en ouvrant ses portes tous les mardis après-midi dans les locaux du RSSV (ancien hôpital de Châtel-St-Denis, entrée côté cinéma). Celle-ci offre du soutien pratique dans la rédaction du dossier de candidature des jeunes, la mise à disposition du matériel et surtout de l'écoute.

Les jeunes peuvent également profiter d'un suivi personnalisé assuré par nos parrains. Le groupe de bénévoles propose de soutenir les jeunes, relire leur dossier de candidature et mettre à disposition leur réseau. C'est pourquoi le PEV recherche actuellement des parrains, qui, lors de quelques rencontres, pourraient offrir leur expérience ainsi que leurs contacts aux jeunes, dans le suivi de leurs démarches professionnelles.

**Les personnes intéressées par ce projet peuvent contacter l'administration communale au
021/ 947.41.73**

Anciens Scouts fribourgeois

Dans le cadre des 100 ans du mouvement scout fribourgeois, une soirée des Anciens Scouts fribourgeois aura lieu le 7 novembre 2015 au Forum à Fribourg. Vous trouverez toutes les informations y relatives sous www.100eme.ch.